



Objectifs :

Nettoyer et entretenir les locaux tout en réduisant l'exposition chimique des enfants et des professionnels



Réglementation :

La réforme NORMA et plus précisément le [Décret n° 2021-1131 du 30 août 2021](#) relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil de jeunes enfants précise qu'un protocole détaillant les mesures préventives d'hygiène générale et les mesures d'hygiène renforcées à prendre en cas de maladie contagieuse ou d'épidémie, ou de tout autre situation dangereuse pour la santé, doit être mis en place. Le responsable de la structure doit se conformer à la réglementation en vigueur relative à l'organisation des pratiques d'hygiène. C'est à lui de définir les méthodes et fréquences adaptées de nettoyage et de désinfection.



Méthodologie :

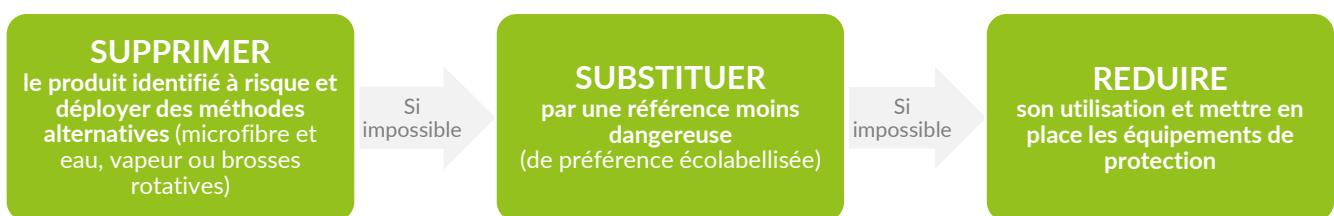
En raison de leur mode de déplacement (qu'il s'agisse de se déplacer à quatre pattes, d'être allongés ou de ramper), de leurs gestes récurrents « main-bouche », ainsi que de leur système respiratoire, les enfants présentent une vulnérabilité accrue aux produits chimiques par rapport aux adultes. Cette vulnérabilité est accentuée par des contacts cutanés plus fréquents, la proximité avec les polluants et les poussières domestiques.

Par ailleurs, les professionnels de nettoyage encourrent un risque cinq fois supérieur de contracter certaines maladies, notamment les dermatites de contact, conjonctivites, etc.

Agir sur l'hygiène et l'entretien des locaux nécessite une approche par étapes pour choisir les bonnes méthodes et conduire au mieux le changement :

1. **Cartographier** les méthodes, produits et fréquences de nettoyage, désinfection et détartrage : lister tous les produits et références en stock pour disposer d'un état des lieux.
2. **Réduire** le nombre de références en supprimant les doublons, les produits inutilisés et les produits les plus nocifs au niveau sanitaire
3. Réfléchir aux **alternatives sans produit chimique** :
 - Utilisation d'un **nettoyeur vapeur** pour le nettoyage et/ou la désinfection de toutes les surfaces. Il est recommandé de privilégier l'achat d'un nettoyeur à « vapeur sèche » pour éviter les brûlures.
 - Utilisation de la **microfibre (maximum 1 decitex)** et de l'eau pour le nettoyage et la désinfection des sols et des surfaces hautes.
 - Utilisation des **autolaveuses à l'eau** pour le nettoyage des sols.

4. Opter pour des produits d'entretien plus vertueux (écolabellisés, lecture des Fiche de Données de Sécurité)
5. Rédiger les protocoles de nettoyage selon les surfaces à nettoyer, le type de produits requis et les fréquences d'entretien pour chaque espace considéré.
6. Protéger les professionnels au risque résiduel (mise à disposition d'EPI, mises à jour des protocoles, sensibilisation orale)
7. Former, informer et sensibiliser régulièrement les professionnels et les familles en utilisant tous les canaux pertinents (affichages, sessions flash, animations, etc.)
8. S'inscrire dans une démarche d'amélioration continue



Les outils :

Nom de la zone concernée	Zone 1-3*	Etape 1 : Protocole actuel	Etape 2 : Questionner le protocole sous le prisme SSR	Etape 3 : Adapter les horaires, EPI	Etape 4 : Etablir une communication adéquate
Ex. Sanitaires	Zone 3	<p><i>Lavabo : microfibre + produit 3D (détergent, désinfection, détartrant) non labellisé.</i></p> <p><i>WC : produit 3D (détergent, désinfection, détartrant) non labellisé.</i></p> <p><i>Sols : produit 2D (détergent, désinfectant).</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Lavabo, WC : Utilisation de la vapeur sèche.</i> • <i>Sols : Vapeur sèche ou microfibre et eau</i> 	<p><i>Les surfaces hautes et les sols : désinfecter tous les jours</i></p> <p><i>Détartrage des WC 1 fois par semaine avec du vinaigre blanc.</i></p>	<p><i>Former et informer</i></p> <p><i>Afficher le protocole à l'entrée des zones correspondantes</i></p>

* Les zones sont classées en 3 zones selon le risque encouru pour le professionnel et les enfants. La zone 1 est celle qui présente le moins de risque (entrée, couloirs) alors que la zone 3 est celle qui présente un risque infectieux élevé (tapis de change, sanitaires)

Le respect du cahier des charges d'un écolabel officiel garantit à l'utilisateur un moindre impact sanitaire et environnemental.

Ces labels sont certifiés par des organismes indépendants :



LABELS DE CONFIANCE



NORDIC SWANN ECOLABEL



ECOCERT



ECOLABEL EUROPÉEN



NATURE & PROGRÈS

- Informations complémentaires sur le site de l'ADEME selon le produit recherché : [Labels Environnementaux | Particuliers | Agir pour la transition écologique | ADEME](#)

Afin de réduire l'exposition chimique des enfants et des professionnels, il est essentiel de reconnaître les pictogrammes de danger présents sur les produits et les Fiches de Données de Sécurité (FDS). Certains pictogrammes ne doivent pas se retrouver dans un EAJE au regard de leur dangerosité.

Les pictogrammes de danger :



A ne pas retrouver dans un EAJE

Les fiches de données de sécurité (FDS) détaillent la nature du produit (§2, 3 et 8). Les FDS doivent être fournies par le fabricant du produit et connues de chaque utilisateur. Avec les Fiches Techniques, elles constituent des documents indispensables pour maîtriser le danger, bien utiliser et manipuler le produit concerné : dilution, temps de pause, rinçage, port d'EPI, etc.

Enfin, il est important que les locaux de stockage soient identifiés, fermés et bien ventilés.



Ressources :

<http://www.quickfds.fr>
[REACHLINKED](#)



PRATIQUES EXEMPLAIRES

• Description

La crèche La Cabane est une structure d'accueil collective de Brocéliande Communauté. Elle est installée dans un bâtiment éco-construit et a été honorée du prix "Santé et Environnement" aux Trophées bretons du développement durable, décerné par la Région Bretagne, l'ARS et l'ADEME. Guidée par cette ambition, la crèche intègre des principes de santé environnementale et de développement durable dans ses procédures et ses approvisionnements.

Ainsi, le marché d'hygiène et d'entretien a intégré des critères RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) afin de :

- Utiliser des procédés alternatifs n'utilisant pas la chimie (type vapeur ou microfibre humide) pour les surfaces et les jouets;
- Disposer de références écolabellisées, sans odeur et dont la composition est saine.

Enfin, afin de garantir une bonne utilisation des produits et appareils, un affichage spécifique est lisible et visible à l'entrée de toutes les pièces où les produits sont utilisés :

- l'entrée du local de stockage
- l'entrée de la structure
- dans la salle de change.



• Résultats

- Appareil à vapeur sèche (utilisé en milieu sanitaire) : 1 215€ acquis en 2019 et utilisé plusieurs fois par jour
- Optimisation des coûts relatifs à l'achat de détergent désinfectant et réduction de l'exposition chimique : 60€ d'achat de produit désinfectant sur l'année
- Amélioration de l'ergonomie des pratiques de nettoyage
- Baisse des rejets d'eaux usées toxiques

• Facteurs clés de réussite

- ❑ S'inscrire dans une démarche RSE / SE globale portée par tous et par la direction
- ❑ Soutien des élus engagés dans une démarche environnementale et de santé environnementale

Niveau de
difficulté



Coût
financier





Les EAJE accompagnées témoignent !

Freins rencontrés	Leviers d'actions
<ul style="list-style-type: none">○ Budget / marchés publics○ Validation des protocoles par la PMI○ Adhésion des professionnels○ Nécessité de réorganiser les temps de travail○ Pression et méconnaissances des fournisseurs○ Lisibilité des produits○ Formation des professionnels	<ul style="list-style-type: none">✓ Appropriation et compréhension des pictogrammes✓ Choix de procédés : vapeur, microfibres,...✓ Economies générées par l'optimisation du nombre de références✓ Retours d'expériences des pratiques mises en œuvre par ailleurs



- Limiter le nombre de références
- Supprimer les pictogrammes les plus dangereux